

## DECISION DG n° 2017-373

portant nomination à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé LE DIRECTEUR GÉNÉRAL.

- VU le code de la santé publique et notamment les articles L. 5311-1 et suivants et R. 5322-14 ;
- VU la loi n°2011-2012 du 29 décembre 2011 relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé;
- VU le décret n°2012-597 du 27 avril 2012 relatif à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé;
- VU le décret du 7 août 2017 portant nomination du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé- Monsieur MARTIN (Dominique);
- VU la décision DG n°2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l'Agence nationale du médicament et des produits de santé;
- VU la décision DG n°2012-238 du 24 septembre 2012 modifiée portant nominations à l'Agence nationale du médicament et des produits de santé;

## DECIDE

Article 1er : La décision DG n°2012-238 du 24 septembre 2012 susvisée est modifiée comme suit :

- I L'article 4 est remplacé par les dispositions suivantes :
- « <u>Article 4</u> : A la Direction des situations d'urgence, des affaires scientifiques et de la stratégie européenne :
  - Monsieur GHISLAIN (Jean-Claude) est nommé directeur ;
  - Monsieur THEVENET (Nicolas) est nommé directeur adjoint et responsable du centre d'appui aux situations d'urgences, aux alertes sanitaires et à la gestion des risques;
  - Monsieur DEMOLIS (Pierre) est nommé directeur adjoint et responsable du centre de pilotage de la stratégie européenne médicaments;
  - Madame DRAY-SPIRA (Rosemary) est nommée chef du pôle épidémiologie des produits de santé
  - Madame MIGUERES (Marie-Lise) est nommée chef du pôle affaires scientifiques et coordination des instances. »
- II II est inséré un article 5-2 ainsi rédigé :
- «- Monsieur ZUREIK (Mahmoud) est nommé conseiller scientifique. »

<u>Article 2</u>: La présente décision qui entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017 est publiée sur le site internet de l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 1 DEC. 2017

Eric DÉLAS

Directeur géneral adjoint